

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : CHOUICH MUSTAPHA

Titulaire de la CIN : C249067

Matricule RAM : 10294



Adresse domicile : AV MANAMA RUE LOUANDA N° 101 ZHOR 1 FES

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : SABOUI ZAHIRA

Titulaire de la CIN : I387962

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2021. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Ce jour le Président de la Commune

Ouled Tayeb Atteste que M.....

MUSTAPHA P.I.D.....

Opposé.....

qui a signé devant moi en tant que

sous le sceau de la

Préfecture de Fès

Commune de Ouled Tayeb, Le 12 JAN 2022

Wilaya de la Région Fès-Meknès

Préfecture de Fès

Commune de Ouled Tayeb, Le 12 JAN 2022

Wilaya de la Région Fès-Meknès

Préfecture de Fès

Fait à Fès le : 12 / 01 /2022

Signature

Le 6 Vice Président

et par délégation

Ahmed LACHAL

